

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

A.S.B.L.
Siège : 9, rue R. Scott, Bruxelles 18.
Tél : 76.77.43.

Zetel : R. Scottstraat 9
Brussel 18.
Tel : 76.77.43.

Bulletin n° 21 - Décembre 1968.

Bulletijn nr 21 - December 1968.

UCCLE ET LES GILDES DE TIREURS (suite)

Roys du Tir

1679 - Nicolaes De Ronghe.
1680 - Peeter Van As.
1681 - Peeter Van As.
1685 - Nicolaes Pletin.
1762 - G.V.H. (Guillaume Van Haelen ?).
1769 - Joannes Baptist De Bue.

Doyens

1698 - Jacobus Stockmans.

Capitaines

1680 - Jan Batist De Leener.

Alfères

Lowies Albrechts.

Cornets

1680 - Jan Slachmulder.
1755 - Philippus Matton.

Chapelain

1685 - Jan Van Mirbeeck.

Valets

1680 - Peeter Mosselmans.

Le haut protecteur de la Gilde était le Seigneur du lieu. Il accordait à sa Gilde toutes les faveurs que celle-ci pouvait désirer : prix pour ses tirs, appui financier, don et enrichissement du Collier.

Ne faut-il pas expliquer par ceci la perche dressée dans la propriété du château de Stalle et dont nous avons parlé plus haut ? De son côté, la Gilde rendait volontiers au Seigneur les hommages que sa largesse lui méritaient.

Le 25 mai 1779, le nouveau seigneur de Stalle, Neder Stalle et Overhem, Hyéronimus Balthazar, Vicomte de Roest d'Alkemade, fait sa joyeuse entrée sur ses terres. La population lui fait lire, en cette occasion, une adresse de bienvenue dans laquelle la Gilde intervient : "Naer noen treckt op de Gild, men laet het Vendel swayen en den Alferis kan dat naer de mode drayen : oock in den Vogel-scheut een ieder konst betoont en die den vogel heeft word met den Prijs beloont" En dehors des joyeuses joutes archères, les compagnons participaient en corps aux processions de la paroisse.

Le "Manuele van pastoor Putzeijs - anno 1713 inceptum" (Archives paroissiales d'Uccle) nous apprend que : "De Kerckweijding der parochiale kercke van Uccle is op sondagh naer St Jansdaghe, de hooghmissie geschiedt ontrent 10 uren; naer de hooghmissie geschiedt de processie, in dew. compareren de groote gulde van Uccle, item de cleijn guide van Uccle, item de gulde van Droogenbosch, item de gulde van Linckenbeke, soo nochtans dat niemandt van die gulden aldaer magh compareren als detecto capite volgens placart van sijne Majestijt en volgens ordonnance van sijne Eminentie den Aertsbisschop van Mechelen en mogen geene peerden aldaer comparaeren, en bij aldien dat het gebeurde dat aldaer eenigh peerdt compareerde, soo moet den pastoor mat het Venerabel te rugh keeren. Nota dat de geseijde guldens onder de hooghmissie ten offeren comen, ende alswanneer de groote oft cleijne gulde den coninghvogel schieten, soo comt den nieuwen coninck in de kercke en knielt voor den grooten auter, alwaer den pastoor aen den selven de broke (collier) aendoet, ende aen hem en anderen confraters te kussen geeft de reliquien van S. Sebastiaen en opdat alles met modestie konde geschieden, soo singht den coster salve regina oft dergelijcke waernaer de pastoor singht de collecta en geeft het weijd water".

Ce texte nous indique aussi comment le Roy du Tir était intronisé religieusement. Les Gildes participaient également aux processions de Droogenbosch, le dimanche de l'octave du St Sacrement. En retour, la Gilde St Sébastien de Droogenbosch participait, le dimanche suivant la St Jean, à la procession d'Uccle. La Gilde de Linkebeek participait à la même procession, ainsi qu'à celle de la Dédicace de la chapelle de Calevoet, le troisième jour de Pâques.

En 1608, la Gilde d'Uccle participe, avec celles d'Alseberg, Hal, Droogenbosch et Huijzingen, à la procession de Linkebeek. Elle reçoit, en cette occasion, la somme de "20 stuivers" de l'église de Linkebeek.

La petite Gilde accompagnait la procession de Stalle, le deuxième dimanche de Pentecôte, où elle participait à l'offrande au cours de la grand' messe, ainsi qu'à la procession de l'Assomption.

Il est certain également que les Gildes eurent leur autel dans l'église du village, surmonté de la statue de St Sébastien. Mais nous n'avons trouvé nulle trace de ceci, sinon l'existence de reliques du saint.

Mais toutes ces bonnes et excellentes choses eurent leur fin.

Le 9 floréal an IV (28 avril 1796), la République Française éditait l'arrêté de publication, portant suppression des anciennes milices bourgeoises :

" Article 2 - En exécution de la dite disposition, les anciennes milices bourgeoises, compagnies d'arquebusiers, fusiliers, chevaliers de l'arc et de l'arbalète, sous quelque forme que ce soit, notamment celle dite des sermens, seront et demeureront supprimées".

Si, sous Napoléon Ier, des Gildes se relevèrent, ce ne fut, semble t'il pas le cas à Uccle. Il y eut certes au cours du XIXe siècle et jusqu'à la moitié du XXe siècle, des Sociétés de tir à l'arc sur la commune d'Uccle, les perches en faisant foi.

Si elles pouvaient se proclamer les héritières des antiques Gildes, elles n'en pratiquaient pourtant plus que le sport, à l'exclusion de l'esprit. Le mode de vie avait subi trop de mutations.... Aujourd'hui, au dessus des toits d'Uccle, les seules perches qui pointent vers le ciel sont les antennes de télévision. Et ceci explique pourquoi ce jour à Uccle, nul ne pratique plus le "très joyeux, très noble et excellent jeu du tir à l'arcque"...
Pouvons-nous espérer, un jour sa renaissance ? (9).

André V. GILLET

Secrétaire-archiviste de l'Ancien Serment Royal
et Noble des Arbalétriers de N.D. au Sablon.
Président de la section de la Grande Arbalète à
l'Union Nationale des Arbalétriers de Belgique.

1) la carte n° 2 " Schützigilders im ehemaliger Herzogtum Brabant bis zum beginn des 17 jhs.", accompagnant l'ouvrage de Theo Reintges "Ursprung und Wesen der spätmittelalterlichen Schützigilders" Bonn, 1963, indique que la Gilde d'Uccle a été fondée dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

2) Bibliographie

Uccle Centre d'Art : Uccle au temps jadis. 1925, pages 159 et 160.

Maurits Sacré : De Voormalige Dorpschuttersgilden in Vlaamsch Brabant.
Eerste deel : arrondissement Brussel. Merchtem, Sacré en De Buyst,
1929, pages 65 et 66.

Alphonse Wauters : Notice historique sur les Anciens Serments ou Gildes
d'Archers, Arbalétriers, Arquebusiers, Escrimeurs de Bruxelles.

La Belgique Communale 1847, page 1047.

Le Folklore Brabançon, n° 160, décembre 1963, pages 442 et 443.

Daniel Oesbroeck's Rijmkroniek van Merchtem. 1565; réédité par Sacré.
Merchtem, 1916.

Alphonse Wauters : Histoire des environs de Bruxelles. Tome III, page 627
Bruxelles 1855+1857.

Charles De Coster : Les légendes flamandes. "Les Frères de la Bonne Trogne".
Diverses éditions depuis 1850.

Idem : La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'
Ulenspiegel et de Lamme Goedzak en pays de Flandres et ailleurs.

Livre I, page XXXV.

Sander Pierron : Histoire illustrée de la Forêt de Soignes, page 479.

Constant Theijs : Geschiedenis van Droogenbosch. Brussel, 1942, page 107.

Constant Theijs en Jules Geijsels : Geschiedenis van Linkebeek. Brussel,
1957, pages 201 et 204.

3) Les légendes flamandes de Charles De Coster.

Charles De Coster fait siéger à Uccle, au cabaret de la "Trompe" (Le Cornet") une bande de joyeux compagons, les Frères de la Bonne Trogne. Ils y boivent et ripaillent sans trêve, alors que le sinistre bandit Dent de Fer et sa bande rôdent à la lisière du village. Mais, et heureusement pour la vertu des jeunes uccloises, un passant attardé André Bredael, a surpris les noirs desseins de Dent de Fer. Il alerte les Ucclois. Cependant ceux-ci, Frères de la Bonne Trogne, sont par trop pris par les vapeurs de Bacchus que pour pouvoir réagir. Ce que voyant, les femmes se saisissent des arcs de leurs époux et mettent en fuite la bande de soudards. Elles furent aidées, il est vrai, par la main de Madame la Vierge. De Coster ajoute qu'il en resta plus de 200 sur le carreau, et que "c'est en souvenir de cet exploit que le Duc de Brabant institua la Confrérie des Femmes-archers d'Uccle, lesquelles tirent de l'arc comme hommes à chaque dimanche, sous la protection de Madame la Vierge". Il s'agit certes d'une légende, car nos Ucclois, dignes compagons de la Gilde de St Sébastien, s'ils ne dédaignaient point faire ripaille lors des Gildefeesten, n'étaient par ailleurs pas membres d'une autre Gilde, fut-elle de la Bonne Trogne et auraient décoché à coup sûr leurs flèches sur les brigands.

Il n'y a d'autre part nulle trace historique d'une Gilde féminine à Uccle. Et plus tôt que de baptiser une de nos artères de "avenue des Archères", nos édiles eussent été mieux inspirés de la baptiser "avenue de la Gilde de St Sébastien". Charles De Coster fait aussi rencontrer les femmes archères d'Uccle par Thijl Ulenpiegel (livre I, page XXXV) "...Il vint aux environs de Bruxelles, en la puissante commune d'Uccle. Passant devant l'hostellerie de la Trompe... Ulenpiegel, voyant de loin une perche surmontée d'un papegay et, tout autour, des commères armées d'arcs... une belle commère portant au cou une chaîne d'or... la reine du tir à l'arc..."

En 1927, Uccle Centre d'Art, désirant marquer le centenaire de l'oeuvre maîtresse de De Coster, fit graver par le sculpteur A. Vriens un bas relief en pierre de France qui fut scellé dans le mur de la conciergerie du domaine de Wolvendael. Il porte l'inscription "1827-1927. Ici Thijl Ulenpiegel, le héros de Charles De Coster, fit la rencontre des aveugles, des femmes archères d'Uccle et des Frères de la Bonne Trogne".

4) L'explication reprise par Mr. Michel Maziers dans son article "Il y a chat et chat" (Bulletin du Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs, n° 11, décembre 1967, pages 1 et 2) et définissant suivant Theijs et Geijsels, les lieux contenant "Kat" dans leur appellation, comme étant l'indication d'un champ bordé de talus, peut encore être confirmé par N. Payot dans le tome I du "Jaarboek Diest" page 49; dans plusieurs villes, Louvain, Vilvorde, Bruxelles, Malines, Diest, la "Kattestraat leidde naer een Schuttershof" (Jardin de Tir). Ces jardins étaient en effet bordés de talus contre lesquels s'exerçaient les tireurs. Nous n'avons par contre retrouvé, pour Uccle, aucune relation entre la Ferme du Chat et un Jardin de Tir.

5) Un article du regretté H. Crokaert dans le numéro 173 du "Folklore Brabançon" de mars 1967, dit que cette Perckstraete doit sûrement son nom au nom d'une personne. Je n'ai pu redresser cette erreur auprès de son auteur, car celui-ci est resté longtemps souffrant avant de décéder. Cette remarque, par ailleurs, ne peut en rien préjudicier l'excellent folkloriste et fidèle ucclois qu'était feu M. Crokaert.

6) L'ouvrage du comte de Bertier "Le Tir à l'arc" édité par Hachette à Paris en 1900, situe à Uccle une société de tir à l'arc au berceau, dite Société St Pierre. Nous n'avons pas retrouvé de plus amples renseignements. Mais peut-être s'agit-il ici d'un successeur plus direct de l'antique Gilde ?

7) Catalogue de l'Exposition des Trésors d'Art du Brabant sous le n° 538 : Collier de Gilde, avec de nombreuses inscriptions des XVIIe et XVIIIe siècles; remanié au XIXe siècle. Collection Decoster, Bruxelles.

8) Catalogue de l'Exposition des Trésors des Gildes Flamandes, Brabançonnaises et Limbourgeoises : n° 214bis : Uccle- Collier de la Gilde du Tir à l'Arc. Première moitié du XVIIe siècle. Collection G. et A. De Coster.

9) Il y eut, dans le passé, d'autres activités de Gildes à Uccle et il nous faut parler ici de la Grande Gilde des Escrimeurs ou de St Michel de Bruxelles. Dans un vallon retiré, à une lieue au sud de la ville, et sur le territoire de Carloo, se trouvait la petite chapelle de St Job. L'Archevêque de Malines accorda aux Escrimeurs bruxellois la possession d'un terrain dépendant de cette chapelle. Les Escrimeurs y bâtirent une maison (Gildenhuis) où ils allaient tous les ans, le 10 mai ou à la Pentecôte, donner un assaut à l'épée. Cette fête attirait un grand nombre de spectateurs et contribua grandement à la dévotion envers St Job. En 1629, les Escrimeurs (est-ce au cours de quelque libation?), occasionèrent quelques frais à la chapelle, dont les Receveurs de la Ville indemnisèrent les Maitres de Fabrique en leur accordant le 4 juillet une gratification d'un "quartant de vin".

Le 22 mai 1632, les magistrats de Bruxelles vinrent participer aux festivités et furent régalez d'une collation par les Escrimeurs. Ceux-ci reçurent en remerciement une "demi-aine de vin".

En 1622, la chapelle avait été profondément restaurée; les travaux avaient coûté au Serment la somme de 700 florins du Rhin. Pour aider les Prévôts du Serment à s'acquitter de cette somme, la Ville exempta du service communal de garde, le 15 mai 1627, deux hommes et le 21 juin 1630, un homme seulement.

La Gildenhuis des Escrimeurs à Carloo St Job fut fortement endommagée par un ouragan dont le monde entier avait connaissance en 1662; le toit et les murs furent à peu près entièrement détruits. Comme le propriétaire exigeait, sous menace de résiliation de bail, une réparation urgente, et que le Serment était couvert de dettes, la Ville accorda le 17 mai 1662 une subvention de 240 florins (Coye boeck XV- folio 4 et 70).

Fin du XVIIe siècle, les fêtes des Escrimeurs à Carloo cessèrent, sous l'influence probable des incursions françaises. Un tableau, faisant partie de la frise de la Salle de Conseil de la Maison Communale d'Uccle, dépeint les Magistrats de Bruxelles assistant en 1632 à la fête des Escrimeurs à St Job.

La Schermerhuijs, après avoir été occupée pendant quelques années par les Bouchers de la ville de Bruxelles, fut vendue par les Français lors de la Révolution. Dans le jardin, on construisit une brasserie-distillerie qui sera rachetée en 1833 par la Fabrique d'Eglise. Après avoir servi quelque temps de cure, elle fut démolie et les matériaux utilisés pour la reconstruction de l'église. Deux dessins, l'un de Hans Collaert, vers 1600, et l'autre de De Bruijne, daté 1694, gravé plus tard par Harrewijn, nous montrent, plus à gauche du jardin d'agrément du château de Carloo, la Gildenhuijs des Escrimeurs.

Elle figure également sur une carte conservée aux Archives de l'Assistance Publique de Bruxelles "Minute de l'Atlas Terrier de l'Hopital St Jean", carte n° 95 et dressée par le géomètre J. De Deken le 29 avril 1711.

Par ailleurs, un tableau de Van Asloot au Musée Royale des Beaux-Arts à Bruxelles, dépeint une fête des Escrimeurs au Vivier d'Oye. Au milieu de l'étang, on distingue le bouffon de la Gilde qui fait des prouesses, brandissant une épée. Une réplique de ce tableau, de dimensions différentes et provenant du palais des Evêques d'Anvers (810 X 1710) est conservée au Musée Royal des Beaux-Arts d'Anvers, sous le n° 499; elle fut longtemps attribuée à Adam Willaert.

Mais il est un autre endroit de la Commune d'Uccle marqué, suivant la légende, par les Escrimeurs : la très ancienne auberge "Au Vieux Spijtigen Duivel", sise au coin de la chaussée d'Alseberg et de la rue Joseph Bens. Nous laissons la parole à Teirlinck et De Coster dans le "Brabantsch Sagenboek" :

" Or il advint qu'à Uccle s'était ouverte une nouvelle auberge qui n'avait pas d'enseigne. La Gilde des Escrimeurs, qui avait coutume de donner des fêtes à Carloo, s'y arrêta, drapeau en tête à la hampe surmontée d'un St Michel d'argent ciselé, patron de Bruxelles, et terrassant le démon.

Les Ucclois et ceux de Stalle prétendirent que l'auberge serait dorénavant enseignée "A St Michel", ce que ceux de Bruxelles contestèrent. Il s'en suivit une mêlée au cours de laquelle le diable se brisa sous les pieds de l'archange. Et tous s'écrièrent : "Is 't niet jammer, is 't geen spijt, St Michiel is zijnen duivel kwijt!" (n'est-ce pas triste, n'est-ce pas dommage, St Michel a perdu son diable! ")

Alors ceux de Stalle suspendirent le diable au dessus de la porte. Mais les Escrimeurs portèrent plainte au Duc et l'objet du litige leur fut rendu. Cependant l'aubergiste fit peindre un diable sur l'enseigne et garda le nom de " In den Spijtigen Duivel". Et les Escrimeurs, chaque année, ne manquèrent pas d'y revenir en grande pompe."

Bibliographie pour les Escrimeurs :

Arthur Cosyn : La vallon de St Job à Uccle; dans : Revue du T.C.B. XXVIII, n°5, 1er mars 1922.

H. Crokaert : Evolution territoriale d'Uccle. Edité par l'administration Communale. Avril 1958, page 137.

Alphonse Wauters : op.cit. page 1078.

Uccle Centre d'Art : op.cit. p.43,46,53,166.

C. Dehair : Légendes brabançonnnes. Brabant Tourisme; mai 1964, n° 5.

Teirlinck et De Coster : Brabantsch Sagenboek.

L. Quiévreux : Bruxelles, notre Capitale. "Le Diable Ucclois".

Baron de Reinsberg-Düringsfeld : Traditions et légendes de la Belgique, Bruxelles, 1870.

RELEVÉ DES ACTES CONTENUS DANS LES ARCHIVES SCABINALES
d'UCCLE STALLE (suite)

Greffes Scabinaux de Bruxelles, registre 6878 (suite)

- 1632- Elisabeth de Paidge épouse d'Urbain van Laer/Catherine de Paidge et Jérôme Mommaerts. p. 439/40.
- 1632- M. Jean de Vleeschoudere/ Elisabeth de Paidge épouse d'Urbain van Laer. p.441.
- 1632- Gérard van Ranst/ Elisabeth de Paidge épouse d'Urbain van Laer p.445.
- 1633 - Corneille Veldemans époux de Catherine van Laer/ Pierre van den Broeck, époux d'Anne Claes. p.446.
- 1633 - Jean Pletinokx/ Corneille Veldemans époux de Catherine van Laere. p.452.
- 1633 - Maximilien de Donckere/ Anne de Busschere. p. 453.
- 1633 - Corneille Veldemans/ la veuve de Docker. p.455.
- 1633 - Jean Weermans/ Anne et Barbe de Cauetere. p. 457.
- 1634 + le Sr Servais Caimo/ Jean de Kegel. p.459.
- 1634 - Jean de Treck époux de Wilhelmine van Nijverzeele/ Wilhelmine van Nijverzeele, fille de feu Guillaume.
- 1634 - Adrien Weermans/ Corneille de Smeth. p.463.
- 1634 - Anne van Mello et Jean van Mello/ les enfants d'Henri Weermans. p.466.
- 1636- Nicolas Ooms/ Jean de Verre. p.468.
- 1636 - Nicolas Ooms/ Adrien de Geust. p.469/
- 1636 - Bartholomé de Smeth/ Jean de Verren et Adrien de Geust époux de Petryne de Verre. p.471 et 476.
- 1636 - Le Sr Corneille Mertens/ le Sr Jean Mertens le jeune avec Guillaume Caverson. p.472.
- 1636 - Le Sr Servais Caimo/ Antoine Coomans époux de Louise Pauwels. p.474.
- 1637 - Partage pour Jeanne Pessens veuve de Jean vanden Brock. p.478.
- 1637 - Gilles Keyaerts/ Barbe Veldermans épouse de Christian Ghersbosch. p.480.
- 1638 - M. Théodore de Noetere/ Jean van Obberghen. p.481.
- 1638 - Henri van Winterbeke/ Pierre van Winterbeke. p.482.
- 1638 - Jacques de Meyer/ Bartholomé de Smeth époux de Catherine Gersbos. p.486.
- 1638 - Bartholomé de Vleminck/ Wilhelmine van Nijverzeele. p.488.
- 1638 - M. Guillaume van Langeriet/ Henri van Winterbeke, époux de Demoiselle Catherine Vander Vinnen. p.489.
- 1639 - Jean de Vleschoudere/ Demoiselle Françoise de Pottere. p.491.
- 1639 - Jean de Smeth/ Demoiselle Françoise de Pottere. p.498.
- 1639 - Josine van Elewijck épouse de Jean Mercelis/ Demoiselle Françoise de Potere. p.501.
- 1639 - Bartholomé de Smeth/ Jean Corradin, écuyer. p.503.
- 1640 - Corneille Veldemans/ les enfants de feu Jérôme Mommaerts. p.504.
- 1640 - M. Henri Jonckhouwens, licencié/ Demoiselle Elisabeth Buelens, veuve du docteur Pottere. p.505.
- 1640 - Demoiselle Catherine Symons veuve de Philippe Dorpe/ Demoiselle Marguerite Bilotte veuve de Jean de Donckere. p.511.
- 1642 - Elisabeth vande Velthem veuve de Sr Charles Carpentier/ les enfants de Charles Fogelweyder, écuyer. p.512.
- 1643 - François Vander Borcht/ Henri van Winterbeke époux de Demoiselle Catherine Van der Vinnen. p.514.
- 1643 - Corneille Veldemans/ M. Henri Jonckhouwens, licencié. p.516.
- 1643 - Corneille Veldemans/ Elisabeth Buelens veuve de Potter. p. 519.
- 1643 - Demoiselle Jeanne de Almiron y Castillo veuve du Commissaire Broucellis/ Henri van der Borcht. p.521.
- 1644 - Pierre Van Cutsem/ Michel van Ophem. p.524.
- 1645 - M. Guillaume van Laer/ Urbain van Laer époux d'Elisabeth de Paidge. p.526.
- 1645 - Gilles Gerardi/ Sébastien van der Borcht. p.528.
- 1645 - Guillaume de Geust/ les enfants Schorrels. p.530.
- 1645 - David de Baere/ les enfants Schorrels. p.533.
- 1645 - Demoiselle Anne Schooreels veuve de Jean van der Hoofstadt/les sudits.p.535.
- 1645 - Martin Jacobs/ Bartholomé, Pierre et Elisabeth Ingels. p.536.

- 1646- Jooris de Smeth/ Henri van Winterbeke époux de Catherine Vandervinnen. p.541
 1646- Gilles Clabbots/ Jooris de Smeth époux de Peteryne De Rave. p.544.
 1645- Marie van Winterbeke épouse de Jean de Tröch/ Marguerite van Winterbeke. p.545.
 1651 - Le Sr Henri van der Borch/ Demoiselle Catherine van der Borch, béguine. p.547.
 1651- Jooris de Smeth/ Anne Parys veuve de Gilles Clabbouts. p.550.
 1652 - Demoiselle Elisabeth Mercox veuve de Gérard Spingelere, capitaine/ Demoiselle Catherine Seghers veuve de Pierre Van Cutsem. p.551.
 1654 - Dame Jacqueline Rodrigues Agraz épouse de Don Joachim de Herrera y Soto Major/ Catherine Segers veuve de Pierre Van Cutsem. p.555.

F I N

=====

Echanges

Des échanges de bulletins ont été décidés entre notre cercle et le Service de Centralisation des Etudes Généalogiques et Démographiques de Belgique, qui publie "L'Intermédiaire des Généalogistes". Dans les derniers numéros, nous avons noté en particulier un article de Madame E. van Win intitulé : "Tourisme en Brabant méridional : Quelques vieilles fermes de Rhode-Saint-Genèse et environs" (bulletin n° 128 - 2/1967) et une étude du Docteur E. Spelkens intitulée : "Contribution à l'étude de la généalogie de la famille van der Meeren" dont un membre Henri fut échevin du ban d'Uccle en 1248 (Bulletin n° 136 - 4/1968).

=====

Cotisations

Ce bulletin étant le dernier de 1968, nous rappelons à ceux de nos membres qui ne nous ont pas encore versé leur cotisation pour 1969, que le taux de celle-ci est resté inchangé soit :

100F; pour les membres de soutien

50F; pour les étudiants

200F minimum pour les membres protecteurs

et qu'elle peut être versée au compte n° 622.07 du Cercle, 9 rue Robert Scott.

=====

La conférence de Monsieur Rousseaux

Malgré l'apparition des premiers frimas, une soixantaine de personnes se retrouvaient le 15 novembre dernier, dans une salle spacieuse que les Dames de Marie avaient bien voulu mettre à notre disposition, pour écouter Monsieur Louis Rousseaux. Il évoqua de manière très vivante les différentes périodes que connut le site de Boetendael : celle des ermites, celle du premier couvent de Franciscains avant les troubles du XVIIe siècle, celle qui s'écoula après le retour des moines jusqu'à la Révolution Française et enfin celles des propriétaires privés du XIXe siècle et du XXe. Ce fut une captivante promenade à travers les siècles durant laquelle l'auteur faisant montre d'une érudition remarquable, ne manqua jamais de rattacher l'histoire de Boetendael à notre histoire nationale.

=====

Le Pont de Mastelles a vécu

Suite au détournement de la Senne à cet endroit, le pont de Mastelles dont nous avons évoqué l'ancienneté dans un précédent bulletin a définitivement vécu.

=====

Aux membres

Plusieurs de nos membres se sont déjà inscrits en payant 20frs pour recevoir l'étude en cours de parution dans la revue "La Figurine" sous la plume de notre vice-président et qui traite de l'histoire de la seigneurie de Carloo. On nous prie de faire savoir que vu l'importance de cette étude et les impératifs de la rédaction, l'article paraîtra en 3 fois au lieu de 2. Ceci retardera la parution du tiré à part, dont la sortie est prévue pour le mois d'avril ou de mai.

=====